

Bell

N

O

I

O

Marchés des
capitaux et stratégie
de déploiement de
l'encaisse

Conférence avec les analystes

10 décembre 2010

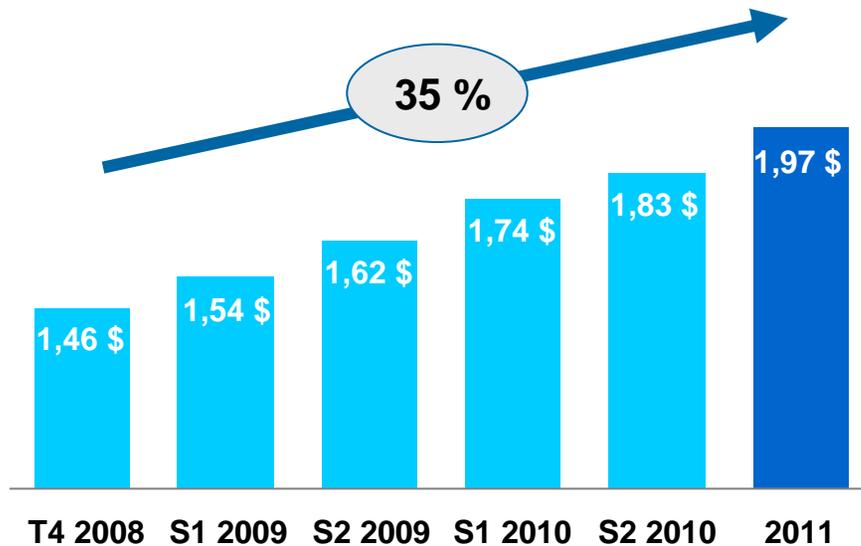
Dispositions refuge

Certaines déclarations faites dans la présentation ci-jointe, y compris, sans s'y limiter, les déclarations liées à notre orientation financière pour 2010 (ce qui comprend les produits d'exploitation, le BAIIA, le bénéfice ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles et l'intensité du capital), à l'objectif de Bell Canada de réaliser un excédent quant à son régime de retraite à prestations déterminées d'ici la fin de 2014, à la politique de dividende de BCE Inc., à l'acquisition proposée par BCE Inc. de la participation restante de 85 % dans CTVglobemedia Inc. qu'elle ne possède pas encore, à la reprise prévue des programmes de rachat d'actions de BCE Inc. en 2012, et à nos plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, constituent des déclarations prospectives. En préparant ces déclarations prospectives, BCE Inc. a formulé plusieurs hypothèses et il y a des risques que les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux envisagés par les déclarations prospectives. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le fait d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations prospectives. Pour plus de renseignements sur ces hypothèses et ces risques, veuillez consulter le rapport de gestion annuel 2009 de BCE Inc. daté du 11 mars 2010 tel que mis à jour dans le rapport de gestion de BCE Inc. du premier trimestre de 2010 daté du 5 mai 2010, le rapport de gestion de BCE Inc. du deuxième trimestre de 2010 daté du 4 août 2010, le rapport de gestion de BCE Inc. du troisième trimestre de 2010 daté du 3 novembre 2010 et le communiqué de presse de BCE Inc. daté du 10 décembre 2010 annonçant une hausse du dividende sur les actions ordinaires et une contribution volontaire au régime de retraite, tous ces documents étant déposés auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et de la SEC, et étant également disponibles sur le site Web de BCE Inc.

Les déclarations prospectives faites dans la présentation ci-jointe représentent les attentes de BCE Inc. au 10 décembre 2010 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Hausse de 7,7 % du dividende à 1,97 \$ l'action

Dividende annualisé par action ordinaire



(1) Le ratio dividendes/bénéfice est fondé sur le BPA ajusté, qui équivaut au BPA avant frais de restructuration et autres et gains nets (pertes nettes) sur placements

- En vigueur en 2011 à compter du versement du dividende du T1 2011 le 15 avril aux porteurs d'actions inscrits aux registres le 15 mars
- Augmentations régulières et durables du dividende
 - Hausse de 35 % depuis le T4 2008
- Le ratio dividendes/bénéfice⁽¹⁾ se situe confortablement entre 65 % et 75 % selon notre politique de ratio de distribution
- La hausse reflète la confiance dans la performance future de l'entreprise et l'attente d'une croissance continue du bénéfice

Nous réalisons notre stratégie en ce qui a trait au modèle de croissance du dividende



Maintien d'une solide position de liquidité

Position de liquidité de Bell (M\$)

Solde de caisse – 30 septembre 2010	1 170
Activités du T4	
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾	~200
Dividendes sur actions ordinaires	~(350)
Remboursements de titres d'emprunt	(269)
Programme de rachat dans le cours normal des activités	(125)
Acquisitions	~(75)
Autres (y compris remboursements de contrats de location-acquisition)	~(30)
Total partiel	~500
Émission de titres d'emprunt	1 000
Encaisse disponible – 31 déc. 2010⁽¹⁾	~1 500
Facilités de crédit disponibles	1 400

⁽¹⁾ Avant la contribution spéciale au régime de retraite. En supposant le point médian de la fourchette de fin d'exercice 2010 indiquée pour les flux de trésorerie disponibles dans notre orientation

- La performance de l'entreprise et la génération de flux de trésorerie disponibles substantiels confèrent toute la souplesse voulue pour soutenir l'objectif de croissance du dividende
- Solde de caisse disponible prévue⁽¹⁾ de ~1,5 G\$ à la fin de l'exercice 2010
 - Flux de trésorerie disponibles conformes à l'orientation pour l'exercice 2010
 - Émission, le 2 décembre, de 1 G\$ de débentures MTN à 3,6 % sur cinq ans
 - 269 M\$ pour le remboursement des débentures de série ES
 - 125 M\$ pour l'achèvement du programme de rachat dans le cours normal des activités de 500 M\$ en 2010 complété le 6 décembre
 - Conclusion de l'acquisition d'Hypertec
- Accès à des facilités de crédit de 1,4 G\$
 - La capacité passera à 2 G\$ en 2011

La situation de trésorerie et la génération de flux de trésorerie disponibles substantiels assurent une grande souplesse financière



Utilisation plus efficace de l'encaisse excédentaire

Encaisse disponible de Bell (M\$)	
Encaisse disponible – 31 décembre 2010	~1 500
<u>Besoins de financement en 2011</u>	
Remboursement de titres d'emprunt (déc.)	(250)
Remboursements de contrats de location-acquisition	~(400)
Acquisition de xwave (janvier)	(40)
	<u>~(700)</u>
Encaisse excédentaire	~800
Contribution spéciale au régime de retraite (déc. 2010)	(750)

- **Besoins de financement dans le cours normal des activités en 2011**
 - Besoin de ~700 M\$ pour le remboursement de titres d'emprunt arrivés à échéance et de contrats de location-acquisition, ainsi que pour l'acquisition de xwave
- **Clôture de l'achat de CTV prévue au T2 de 2011**
 - Financée par la combinaison d'une facilité de dette engagée de 2 G\$, du refinancement de la dette, de l'encaisse excédentaire et d'une émission d'actions de 750 M\$
 - Le financement de CTV situe le ratio de levier financier par rapport au BAIIA au haut de la fourchette selon notre politique d'orientation financière
- **Contribution spéciale de 750 M\$ au régime de retraite**
 - À financer avant la fin de l'exercice 2010
 - Réduction prudente des risques du passif du régime de retraite compte tenu des faibles taux d'intérêt
 - Réduction des besoins futurs de financement du régime de retraite
 - Rendement de l'investissement des plus attractif

La contribution spéciale de 750 M\$ au régime de retraite est conforme aux objectifs de la structure du capital; elle assure un bilan solide, un bon profil de crédit et une souplesse financière



Contribution spéciale de 750 M\$ au régime de retraite

Prévisions touchant le financement du régime de retraite de Bell⁽¹⁾

(M\$)	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Courant	521 \$	~500 \$	~400 \$	~400 \$	~400 \$	~400 \$
Spécial	500 \$	750 \$	-	-	-	-
Total	1 021 \$	~1 250 \$	~400 \$	~400 \$	~400 \$	~400 \$

(1) En supposant un rendement de l'actif de 10 % pour 2010 et de 7 % pour 2011 à 2014, un taux d'actualisation de 4,25 % pour 2010 et une hausse d'environ 100 points de base du taux d'actualisation d'ici la fin de 2014

Réduction des risques associés au régime de retraite

- Le déficit de solvabilité estimatif de ~2,4 G\$ à la fin de l'exercice 2010 tombe à ~1,6 G\$
- Réduction du financement du régime de retraite et de la charge de retraite à l'avenir
 - La capitalisation en espèces annuelle a été abaissée à ~400 M\$

Aucune autre contribution spéciale n'est requise

- La capitalisation en espèces annuelle du régime de retraite de ~400 M\$ et l'augmentation du taux d'actualisation de ~100 points de base élimineront entièrement le déficit au titre du régime de retraite d'ici la fin de 2014

Incidence positive sur la performance financière

- Le gain au titre des flux de trésorerie disponibles de ~360 M\$ correspond à un taux de récupération de ~50 % en 2011
 - Les impôts en espèces baisseront de ~190 M\$ en 2011, car la contribution au régime de retraite est déductible
 - La capitalisation annuelle du régime de retraite (moins les coûts de financement) est réduite de ~170 M\$
- Accroissement du BPA ajusté, après les coûts de financement, de 0,03 \$ en 2011 en raison de la réduction de la charge de retraite sous le BAIIA

La voie est libre pour nous permettre d'atteindre notre objectif d'excédent du régime de retraite à prestations déterminées de Bell en 2014



Mise à jour de l'orientation financière de 2010

- En voie de nous conformer à notre orientation en ce qui a trait à la croissance des produits d'exploitation, au BAIIA et à l'intensité du capital
- Le BPA ajusté a été révisé à la hausse afin de refléter la déductibilité fiscale de la contribution spéciale au régime de retraite
 - Le taux d'imposition effectif pour l'exercice 2010 prévu est maintenant de ~19 %, en baisse par rapport aux prévisions précédentes de 20 %
- Les attentes en ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles pour l'exercice 2010 ont été ajustées afin de tenir compte de la contribution spéciale de 750 M\$ au régime de retraite

	Orientation – 4 février	Orientation – 5 août	Attentes pour la fin de l'exercice 2010 au 4 novembre	Attentes pour la fin de l'exercice 2010 au 10 décembre
Croissance des produits d'exploitation	1 % à 2 %	2 % à 3 %	Conforme	Conforme
Croissance du BAIIA	2 % à 4 %	Pas de changement	Conforme	Conforme
Intensité du capital	≤ 16 %	Pas de changement	Conforme	Conforme
BPA ajusté⁽¹⁾	2,65 \$ à 2,75 \$ 6 % à 10 %	2,75 \$ à 2,80 \$ 10 % à 12 %	Conforme	2,80 \$ à 2,85 \$ 12 % à 14 %
Flux de trésorerie disponibles⁽²⁾	~2 G\$ à 2,2 G\$	Pas de changement	Conformes	~1,25 G\$ à 1,45 G\$ ⁽³⁾

- Orientation pour les produits d'exploitation, le BAIIA et l'intensité du capital de Bell, à l'exclusion de Bell Aliant
- (1) BPA avant frais de restructuration et autres et gains nets (pertes nettes) sur placements
- (2) Flux de trésorerie disponibles avant dividendes sur actions ordinaires et incluant les distributions en espèces de Bell Aliant
- (3) Reflète la contribution spéciale de 750 M\$ au régime de retraite avant la fin de l'exercice 2010

L'orientation pour 2011 sera communiquée le 10 février

